



Loi sur les objectifs de
développement durable
(*Sustainable Development
Goals Act*) :

Document de discussion

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2021

**Document de discussion concernant la loi sur les objectifs de développement durable
(*Sustainable Goals Development Act*)**

Ministère de l'Environnement et du Changement climatique
Mai 2021

ISBN : 978-1-77448-200-1

Table des matières

La consultation	1
Préface	1
Engagements du premier ministre	2
Secteurs d'intervention	3
Le leadership en matière de prospérité durable	4
La transition vers une énergie plus propre, l'efficacité énergétique et un transport plus vert.....	5
L'atténuation du changement climatique et l'adaptation connexe	5
L'économie circulaire.....	6
L'économie inclusive	7
La protection de nos ressources naturelles	8
Nous souhaitons connaître votre avis	9

La consultation

La Nouvelle-Écosse a entrepris de rendre ses collectivités plus propres et plus saines. Nous passons actuellement à une énergie plus propre. Nous nous adaptons au changement climatique, réduisons nos déchets et soutenons la biodiversité. Nous prenons nos dispositions pour prospérer au sein d'une économie verte.

Nous voulons connaître votre avis sur :

- les nouveaux objectifs à établir dans le cadre de la loi sur les objectifs de développement durable (*Sustainable Development Goals Act*);
- le nouveau Plan sur le changement climatique pour la croissance propre.

En 2019, le gouvernement provincial a adopté une nouvelle loi, la loi sur les objectifs de développement durable (*Sustainable Development Goals Act*). Il a également promis de créer un nouveau plan sur le changement climatique pour la Nouvelle-Écosse. Ce document porte sur les options et les orientations relatives aux objectifs à établir dans le cadre de cette loi. Pour en savoir davantage sur le Plan sur le changement climatique pour la croissance propre et les mesures connexes, allez à : cleanfuture.ca

C'est le seul moyen que nous avons de parler aux Néo-Écossais, mais il revêt une importance cruciale. Votre rétroaction fait partie des facteurs dont nous tiendrons compte pour fixer de nouveaux objectifs. C'est pourquoi nous nous réjouissons de recevoir vos points de vue.

Préface

La loi sur les objectifs de développement durable (*Sustainable Development Goals Act*) remplacera la loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*).

En vertu de cette loi, le gouvernement peut fixer des objectifs dans six domaines, et s'engage à créer un Plan sur le changement climatique pour la croissance propre. Dans le cadre de ce plan, il déterminera comment nous atteindrons nos cibles de réduction des gaz à effet de serre et comment nous nous préparerons en vue des répercussions du changement climatique.

Cette loi comprend aussi de nouvelles cibles ambitieuses de réduction des gaz à effet de serre :

- **D'ici à 2020, faire passer les émissions de gaz à effet de serre de la Nouvelle-Écosse à un seuil inférieur de 10 % à celui de 1990.**
- **D'ici à 2030, faire passer les émissions de gaz à effet de serre de la Nouvelle-Écosse à un seuil inférieur d'au moins 53 % à celui de 2005.**
- **D'ici à 2050, émissions nettes zéro : c'est à dire que nous équilibrerons les émissions de gaz à effet de serre par des mesures visant à éliminer ces gaz et d'autres mesures de compensation (par ex., la gestion des forêts pour en faire des puits de carbone, l'achat de crédits de carbone).**

Vous pouvez consulter la loi sur les objectifs de développement durable (*Sustainable Development Goals Act*) [ici](#) (en anglais seulement).

Engagements du premier ministre

Le premier ministre reconnaît qu'une Nouvelle-Écosse plus propre et plus saine axée sur l'équité est un territoire sur lequel tous les Néo-Écossais peuvent prospérer. C'est pourquoi, dans ses récentes annonces concernant l'instauration de cet avenir propre, le gouvernement s'est engagé, entre autres, à :

- faire passer les émissions de gaz à effet de serre à un niveau d'au moins 53 % inférieur à celui de 2005 d'ici à 2030 et à atteindre l'équilibre net zéro d'ici à 2050;
- fermer les usines au charbon d'ici à 2030;
- utiliser 80 % d'énergie renouvelable pour le secteur de l'électricité d'ici à 2030;
- alimenter les principales fonctions gouvernementales par de l'électricité entièrement (100 %) renouvelable d'ici à 2025;
- investir 9,5 millions de dollars dans les programmes d'efficacité énergétique pour le chauffage résidentiel et les logements multifamiliaux abordables afin de veiller à ce que les Néo-Écossais à faible revenu puissent demeurer dans une habitation confortable;
- offrir des rabais pour les véhicules électriques neufs et usagés et les nouveaux vélos électriques;
- créer un programme des technologies propres en agriculture pour aider les agriculteurs et favoriser la production alimentaire;
- éliminer les sacs de plastique à usage unique aux caisses à la sortie des magasins;
- désigner des terres supplémentaires à inclure dans le plan sur les aires et les parcs protégés pour que 14 % du territoire de la Nouvelle-Écosse soient des terres protégées;
- investir deux millions de dollars sur cinq ans dans le Clean Leadership Program (programme de leadership vert), grâce auquel de jeunes stagiaires de toute la province travaillent à des projets liés au changement climatique;
- adopter les modifications à la loi sur la biodiversité (*Biodiversity Act*) et à la loi sur les terres de la Couronne (*Crown Lands Act*);
- créer l'Office de l'équité et des initiatives antiracistes pour que le gouvernement puisse veiller à l'équité sociale de façon à remédier aux différences systémiques et sous-jacentes concernant les opportunités et l'accès aux ressources sociales.

Nous poursuivons notre travail et nous savons que nous devons en faire davantage, et c'est en fixant des objectifs que nous pouvons mener à bien notre travail. Ces objectifs doivent être alignés sur les domaines d'intervention établis dans la loi sur les objectifs de développement durable et assujettis aux principes de cette loi ainsi qu'aux leçons que nous tirerons au fur et à mesure de nos expériences.

Secteurs d'intervention

La loi sur les objectifs de développement durable comporte six secteurs sur lesquels nous souhaitons axer nos efforts.

1. Le leadership en matière de prospérité durable, qui englobe la santé de notre économie, de nos collectivités et de notre planète.
2. La transition vers une énergie plus propre, une meilleure efficacité énergétique et un transport plus propre.
3. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.
4. Le passage à une économie circulaire, dans laquelle nous utilisons plus longtemps les produits et éliminons les déchets.
5. L'assurance que tous les Néo-Écossais puissent bénéficier de la croissance économique, y compris les Afro-Néo-Écossais, les Mi'kmaq, les jeunes et les personnes de toutes capacités.
6. La protection de la nature et de la biodiversité.

Le plus important

Lorsque nous prenons des décisions concernant nos objectifs, nous devons toujours garder nos principes directeurs présents à l'esprit, c'est-à-dire :

- Netukulimk, un concept mi'kmaw qui signifie qu'il faut utiliser l'abondance naturelle offerte par le Créateur pour alimenter et soutenir les personnes et les collectivités sans risquer de nuire à l'environnement.
- Le développement durable, qui tient compte de la santé de notre économie, de nos collectivités et de notre planète.
- Une économie circulaire, au sein de laquelle on élimine les déchets et on utilise les produits le plus longtemps possible.
- Une économie inclusive qui permet à tous les Néo-Écossais d'avoir part à notre réussite économique.

Selon la loi, le gouvernement ne peut pas instaurer seul la prospérité durable. Il doit travailler avec le secteur privé, d'autres paliers de gouvernement et l'ensemble des Néo-Écossais.

Selon la loi, le changement climatique est une urgence planétaire qui exige une intervention immédiate.

Le leadership en matière de prospérité durable

Qu'est-ce que cela signifie?

Nous pensons que la Nouvelle-Écosse peut faire croître son économie tout en protégeant l'environnement. Cependant, la Province ne peut pas atteindre cet objectif seule. Nous devons travailler avec d'autres ordres de gouvernement, les entreprises et l'ensemble des Néo-Écossais.

Le gouvernement peut ouvrir la voie en élaborant des politiques et des programmes qui tiennent compte tant de l'environnement que de l'économie. Il peut lancer des projets pilotes, soutenir des collectivités et des entreprises, faire des recherches et éduquer les Néo-Écossais. Il peut aussi aider les collectivités et les entreprises à lui emboîter le pas.

À quoi pourrait ressembler ce scénario?

L'écologisation des fonctions gouvernementales

Le gouvernement provincial a déjà promis que, d'ici à 2025, il utiliserait uniquement de l'énergie renouvelable pour tous ses bureaux. Il pourrait aussi rendre ses édifices plus éconergétiques et acheter des véhicules électriques pour les parcs gouvernementaux.

L'enseignement de la durabilité dans les écoles

Si les enfants apprennent à protéger l'environnement dès leur plus jeune âge, il est beaucoup plus probable qu'ils tiennent compte des déchets, de la pollution et de la valeur de la nature lorsqu'ils prendront des décisions à l'âge adulte. Ils deviendront peut-être des entrepreneurs qui créeront des produits et des entreprises écologiques. En sensibilisant nos enfants et nos jeunes à la durabilité, nous les préparons aussi aux emplois de demain.

L'utilisation du pouvoir d'achat du gouvernement

Le gouvernement peut utiliser son pouvoir d'achat pour aider les entreprises néo-écossaises qui protègent notre environnement et engagent des habitants de notre province. Nous pouvons utiliser le pouvoir d'achat gouvernemental pour aider les propriétaires d'entreprises locales, y compris les Autochtones, les Afro-Néo-Écossais, les immigrants, les personnes de toutes capacités et les femmes qui occupent des professions non traditionnelles.

La détermination de faire en sorte que personne ne soit laissé à la traîne

La pandémie a porté préjudice aux personnes qui avaient déjà des difficultés, soit, entre autres, les gens de couleur, les Néo-Écossais à faible revenu et la collectivité de l'accessibilité. Dans le cadre de nos réponses à la pandémie et aux crises climatiques, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé à la traîne. La Province travaillera avec les personnes les plus touchées pour que tout le monde puisse profiter de notre transition vers une Nouvelle-Écosse propre et durable.

La transition vers une énergie plus propre, l'efficacité énergétique et un transport plus vert

Qu'est-ce que cela signifie?

La combustion des combustibles fossiles pour produire de l'électricité, chauffer nos maisons et nous déplacer dans la province influe sur la santé des Néo-Écossais et contribue au changement climatique et à la pollution atmosphérique. Pour faciliter la transition de la Nouvelle-Écosse vers des émissions nettes nulles, nous devons changer nos méthodes de production énergétique, nos lieux de résidence et nos moyens de transport. Nous devons adopter des moyens qui nous permettent de produire de l'électricité sans émettre de gaz à effet de serre, à partir de sources comme les énergies solaire et éolienne. Les édifices dans lesquels nous habitons et travaillons changeront au fur et à mesure qu'ils deviendront plus éconergétiques et seront chauffés à l'aide de thermopompes et d'autres sources de chaleur vertes. Nous nous déplacerons davantage grâce aux transports publics, à la marche, au vélo et à des véhicules à zéro émission, comme les voitures et les autobus électriques.

À quoi pourrait ressembler ce scénario?

Il faut tenir compte de nombre d'options et de facteurs pour décider des moyens de produire de l'électricité plus propre, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'instaurer un système de transport propre et actif qui soit accessible à tous. Pour plus de détails à cet égard, veuillez consulter le Plan sur le changement climatique pour la croissance propre, à : cleanfuture.ca

L'atténuation du changement climatique et l'adaptation connexe

Qu'est-ce que cela signifie?

Les Néo-Écossais ont à cœur de vivre dans une province à l'avenir sain et propre. Nous avons les ressources et le savoir-faire pour nous préparer et nous adapter en vue des répercussions du changement climatique et pour prospérer dans un monde à venir sans carbone.

Bien que le changement climatique touche tout le monde et tous les secteurs, son effet n'est pas uniforme. Les personnes confrontées à des inégalités et à des obstacles sur le plan de leur bien-être risquent aussi de subir des répercussions disproportionnées face au changement climatique. En nous attaquant à la crise climatique, nous avons l'occasion de reconstruire en mieux pour tout le monde.

À quoi pourrait ressembler ce scénario?

Il y a, en Nouvelle-Écosse, une foule de possibilités de prendre des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation connexe. Pour plus de détails sur l'atténuation du changement climatique et les adaptations connexes, vous pouvez consulter le Document de discussion concernant le plan sur le changement climatique pour la croissance propre : cleanfuture.ca

L'économie circulaire

Qu'est-ce que cela signifie?

Dans une économie circulaire, on utilise moins d'articles jetables à usage unique. C'est-à-dire qu'on partage, on réutilise, on recycle et on répare les biens physiques et les matériaux pour faire en sorte qu'ils soient utilisables le plus longtemps possible. Cela nécessite de l'innovation et de la créativité. C'est plus que du recyclage. Une économie circulaire est très différente du système traditionnel « prendre fabriquer utiliser jeter » auquel nous sommes tous habitués.

À quoi pourrait ressembler ce scénario?

La réduction des déchets

En partageant, en recyclant et en réparant, nous utiliserons moins de ressources naturelles, enverrons moins de déchets dans les décharges et créerons de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois. Cette façon de faire sera bénéfique pour l'environnement et nous aidera à tisser de meilleures relations avec nos voisins. Elle nous permettra aussi de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

La responsabilité élargie des producteurs

La responsabilité élargie des producteurs rend les entreprises responsables des déchets que leurs produits créent. Actuellement, les Néo-Écossais peuvent retourner la peinture, les appareils électroniques, les huiles usées, les filtres, les contenants et les contenants de glycol usagés en raison de la responsabilité élargie des producteurs. La gestion d'un plus grand nombre de produits en vertu de la responsabilité élargie des producteurs inciterait les entreprises à réduire leurs emballages et à rendre leurs produits plus écologiques et plus facilement recyclables.

La coordination de notre approche à l'échelle provinciale

La Nouvelle-Écosse a de nombreuses possibilités de devenir un chef de file dans une économie circulaire. Ces possibilités sont souvent reliées entre elles. Elles influent aussi fréquemment sur d'autres flux de déchets. Grâce à une approche coordonnée, nous pourrions faire un meilleur usage des produits et des déchets. Nous pourrions aussi réduire les répercussions environnementales, favoriser l'éducation, encourager l'innovation et l'entrepreneuriat et créer plus d'emplois locaux.

Recherche et développement

Nous aurons besoin de réaliser de nouvelles recherches et de trouver de nouvelles idées concernant le changement climatique, la réduction des déchets et la conservation; pour ce faire, nous devons soutenir les chercheurs et les étudiants. Nous avons des universités et des établissements de recherche qui travaillent en étroite collaboration avec le secteur privé, et nous avons besoin qu'ils continuent de le faire. S'ils obtiennent le soutien dont ils ont besoin, ils peuvent devenir des chefs de file de l'économie circulaire et de l'avenir propre de la Nouvelle-Écosse.

L'économie inclusive

Qu'est-ce que cela signifie?

Dans une économie inclusive, tous les Néo-Écossais auront la possibilité de bénéficier d'une bonne qualité de vie dans notre province, car nous aurons tous l'occasion d'avoir part aux emplois et aux débouchés que nous créerons dans l'économie propre, quels que soient notre capacité, notre lieu de résidence, notre sexe, notre race ou notre revenu.

À quoi pourrait ressembler ce scénario?

Des services numériques accessibles

Grâce à la connexion Internet, un plus grand nombre de Néo-Écossais peuvent travailler à distance, y compris les personnes qui n'ont pas de moyen de transport ou ont des problèmes de mobilité. Nous pouvons aussi maintenir notre relation avec nos proches, peu importe où ils habitent, vivre dans la collectivité de notre choix et réduire les gaz à effet de serre en évitant les navettes. L'amélioration des connexions numériques aidera les entreprises à atteindre de nouveaux clients et de nouveaux marchés, favorisera le développement économique rural en permettant aux Néo-Écossais de travailler à domicile et facilitera l'accès aux services de santé à distance.

Le recyclage professionnel des Néo-Écossais en vue de l'économie numérique propre

Durant notre transition vers une économie propre, il est important que personne ne soit laissé à la traîne. Nous devons aider les travailleurs à se recycler et à mettre à niveau leurs connaissances et leurs compétences. Nous devons aussi aider les entreprises à créer des emplois et à aider leurs employés à améliorer leur performance environnementale. Tous ces efforts permettront aux entreprises néo-écossaises de répondre de façon concurrentielle à la demande croissante de biens et services verts dans la province, dans le reste du Canada et à l'étranger tout en offrant de bons emplois aux Néo-Écossais.

L'amélioration de la sécurité alimentaire

L'alimentation est la plus grande industrie du Canada atlantique. L'amélioration de la sécurité alimentaire des Néo-Écossais les plus vulnérables aidera les gens. En favorisant l'innovation et les technologies vertes dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches, nous bénéficierons d'un approvisionnement alimentaire plus durable et continuerons de renforcer nos systèmes alimentaires locaux.

La protection de nos ressources naturelles

Qu'est-ce que cela signifie?

Nous avons besoin d'air propre pour notre santé, d'eau propre pour nos gens et d'écosystèmes propices à la prospérité. Nous devons protéger ces ressources pour qu'elles puissent nous soutenir, aujourd'hui et à l'avenir.

À quoi pourrait ressembler ce scénario?

La mise en œuvre d'une foresterie écologique

La foresterie joue un rôle primordial en Nouvelle-Écosse. Il est important que nous mettions en œuvre le modèle de triade du [rapport Lahey](#). C'est l'un des volets d'une approche écologique de la foresterie. Ce modèle nous permet d'utiliser nos forêts de façon durable tout en favorisant la biodiversité sur les terres de la Couronne.

La valorisation des aires protégées

Les aires protégées sont essentielles. Elles protègent le sol et les bassins hydrographiques. Elles protègent nos collectivités des catastrophes naturelles. Maintenant, plus que jamais, les aires protégées revêtent une importance cruciale pour le bien-être physique et mental des Néo-Écossais.

La protection de la biodiversité

La biodiversité, qui représente le nombre de plantes et d'animaux d'un écosystème, revêt une importance cruciale pour notre environnement. Nous savons que lorsque des espèces de plantes, d'insectes et d'animaux commencent à disparaître, cela influe sur nos modes de culture, sur la survie des animaux ainsi que sur tant d'autres aspects de notre vie. La biodiversité est importante pour la santé de l'environnement, pour nos collectivités et pour la force de notre économie.

Il faut gérer la biodiversité pour le bien-être des générations actuelles et futures. Ce concept est conforme au concept mi'kmaw du Netukulimk. Selon la définition mi'kmaw, le Netukulimk est l'utilisation de l'abondance naturelle offerte par le Créateur en vue du soutien autonome et du bien-être de la personne et de la collectivité. Il signifie le respect de normes adéquates concernant la nutrition et le bien-être communautaires sans risque de nuire à l'intégrité, à la diversité ou à la productivité de l'environnement.

Un air propre

Les polluants atmosphériques, comme le dioxyde de soufre, l'oxyde de nitrogène et les matières particulaires provoquent du smog et des pluies acides. La qualité médiocre de l'air peut nuire à notre santé, augmenter le coût des soins de santé et porter préjudice à la nature. C'est pourquoi il faut examiner et mettre à jour nos normes en matière de qualité de l'air pour aider à maintenir la santé de notre province et de ses habitants.

De l'eau propre

Une eau sécuritaire de bonne qualité est importante pour notre environnement, notre faune et nos gens. Elle permet aux poissons, aux plantes et aux insectes de vivre et de croître. Elle nourrit nos forêts, nos prairies et nos cultures. Une mauvaise planification et une gestion inadéquate de l'utilisation de l'eau peuvent provoquer des pénuries d'eau, surtout durant les années sèches. Les produits chimiques, les rejets d'eaux usées et la présence de sédiments peuvent nuire à la qualité de l'eau et à la vie aquatique.

Des solutions naturelles au changement climatique

Nos ressources naturelles peuvent aussi jouer un rôle important dans le cadre de nos mesures climatiques. Nous pouvons, par exemple, trouver le moyen de faire descendre et de conserver plus de carbone dans nos forêts, nos sols et nos terres humides. Nous devons étudier les puits de carbone existants et protéger plus de terres capables d'entreposer du carbone. Nous pourrions ainsi mieux lutter contre le changement climatique, protéger les plantes et les espèces en péril et faire en sorte que notre air et notre eau demeurent purs.

Nous souhaitons connaître votre avis

Vos points de vue nous aideront à élaborer les nouveaux objectifs à établir dans le cadre de la loi sur les objectifs de développement durable (*Sustainable Development Goals Act*). Ces questions servent uniquement à orienter votre réflexion. Vous pouvez les utiliser pour donner votre avis, mais vous n'y êtes pas obligé.

Parlez-nous de **votre collectivité** :

- Quels sont les enjeux de durabilité environnementale les plus urgents de votre collectivité? Il peut s'agir, par exemple, de la protection de la faune ou des forêts, des déchets solides, des articles à usage unique, de l'appui aux entreprises écologiques ou des options de sécurité alimentaire.
- Que feriez-vous pour remédier à ces enjeux?
- Quels sont, d'après vous, les obstacles à la durabilité environnementale? Comment pouvons-nous les éliminer?

Dites-nous comment **nous pouvons faire en sorte que personne ne soit laissé à la traîne**.

- Comment la durabilité environnementale peut-elle inclure toutes les cultures, comme les communautés autochtones et afro-néo-écossaises?
- Comment pouvons-nous collaborer pour que toutes les cultures puissent échanger leurs connaissances de façon à ce que nous puissions protéger notre environnement pour les prochaines générations?
- Comment pouvons-nous veiller à ce que les communautés autochtones, afro-néo-écossaises et marginalisées bénéficient des emplois et des débouchés que nous créerons durant notre transition vers une Nouvelle-Écosse plus propre?

Parlez-nous de **votre vision pour la Nouvelle-Écosse** :

- Lorsque vous pensez à la Nouvelle-Écosse de 2030, de quoi notre province a-t-elle l'air?
- Y a-t-il d'autres principes sur lesquels nous devrions fonder notre travail de transition vers une prospérité durable?
- Selon vous, à quoi ressemble la réussite sur les plans de l'environnement, de l'économie et de l'égalité?
- Que souhaitez-vous nous dire d'autre?

Veillez envoyer votre avis à :

Adresse de courriel :

info@cleanfuture.ca

Adresse postale :

Aux soins de : Engagement Coordinator
Clean Foundation
126, rue Portland
Dartmouth (N.-É.)
B2Y 1H8

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ : Les renseignements transmis au gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans le cadre de la loi sur les objectifs de développement durable (*Sustainable Development Goals Act*) et le Plan sur le changement climatique pour la croissance propre seront régis par les dispositions de la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*). Tous les renseignements soumis seront conservés par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.